



Centre Angèle Merici
9 Impasse Royer-Collard 75005 Paris
Tel : 01 40 46 79 59 - E-mail : accueil@mericiens.eu

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 à but non lucratif
N° déclaration activité : 11 75 57530 75

Fiche d'inscription IFHIM

Session 28 février au 4 Mars 2022 à Lyon (Centre Jean Bosco)

Les formateurs venant du Canada, et devant prévoir leurs billets d'avion, nous devons avoir **dès le mois de janvier** une prévision d'effectifs proche de la réalité, **merci de respecter la date de d'inscription.**

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 17 janvier 2022 au :

Centre Angèle Merici : 9 Impasse Royer-Collard 75005 Paris

Tel : 01 40 46 79 59 accueil@mericiens.eu

M./ Mme / Sr / Père

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. personnel :

Email (**merci d'être TRES LISIBLE**):

(Si la formation est prise en charge par l'employeur) : Nom, adresse et téléphone de l'employeur :

- S'inscrit à la session IFHIM : **Dans un contexte de pandémie, comment retrouver des liens, en me donnant du souffle pour construire la fraternité** du 28 février au 4 mars 2022 et **verse 80 € d'arrhes** sur les 260 euros de frais pédagogiques **et 25€ de frais** de pauses soit 105€ à l'ordre de "Centre Angèle Merici" (**ils resteront acquis en cas de désistement à moins de 10 jours du début de la formation**). Pour les personnes à l'étranger, il est possible de faire un virement bancaire en nous demandant un RIB.

En option :

- Pension complète au centre Jean Bosco à Lyon sur le lieu de la formation : 277€/personne pour 4 nuits et tous les repas du lundi matin au vendredi après-midi
- Les 5 déjeuners sur place et les pauses : 72€/personne

Toute réservation de repas et d'hébergement est due. Aucun remboursement ne sera possible sauf annulation pour cause majeure (décès, maladie).

Aucun pique-nique ni repas apporté n'est possible sur place.

A : _____ , le :

Signature obligatoire :

A réception du présent bulletin, **et après confirmation de la session par l'IFHIM**, vous recevrez une confirmation d'inscription par mail. Il vous sera alors demandé de régler la totalité des frais pédagogiques et les réservations de repas et d'hébergement.